Chap. 15 : Les configurations structurelles flexibles.

I – Les raisons de l’émergence de nouvelles structures.

Les entreprises du XXIème siècle évolue dans un environnement de plus en plus ouvert et incertain.

Les marchés sont instables, les innovations imposent une évolution industrielle continue.

La concurrence de plus en plus forte, les entreprises doivent satisfaire de façon priorité les attentes des clients en termes de qualité et nouveauté. Les dirigeants doivent répondre aux exigences des salariés et des actionnaires de l’entreprise.

* La mondialisation de l’économie implique une évolution des structures, on parle d’entreprise transnationale.

Face à des entreprises souples qui favorise l’innovation : maitrise des couts.

-Réduction du nombre d’échelon hiérarchique

- Ecrasement de l’organigramme

- L’organisation de l’entreprise est orientée vers les clients (satisfaction)

- Améliorer l’image de marque de l’entreprise

- Conserver sa clientèle

- Décentralisation du pouvoir

- Création d’équipes autonomes

II – L’émergence des structures flexibles.

1. Structure par projet

C’est une organisation d’entreprise autour d’équipe ayant pour but un projet.

Organisation ponctuelle du travail, nécéssite déplacement géographique.

1. Structure en réseau

Les multiples partenariat, alliances et coop développées par les entreprises conduisent à envisager les orga du futur comme des entreprise réseau.

Plusieurs entreprises peuvent partager des centres de recherche, l’organisation de l’entreprise apparait presque virtuelle, les éléments de la structure en réseau sont très indépendants les uns par rapport aux autres.

III – Les abus de position dominante

Certaines entreprises peuvent refuser de cooperer avec leurs concurrents, pour cela elles peuvent recourir à des strat de discrimination.

Elles peuvent avoir des subventions d’accès pour avoir un maximum d’utilisateur et dominer le marché.

Les entreprises en position dominantes peuvent pratiquer des prix bas grâce à des couts de production faible et grâce à une production de masse qui permet des économies d’echelle (baisse des couts fixe unitaire).

Les entreprises cherchent par tout les moyens à maintenir leurs position en controlant et en verrouillant les clients. Pour cela, elles obligent à signer des contrats comportant des durées excessives d’exclusivité.

IV – Le contrôle des fusions et acquisitions.

Elles peuvent créer ou renforcer une position dominante.

L’entreprise fusionnées en position verticale sera éliminée.